

Foire Aux Questions internat



Où se trouve l'internat ? : Nos élèves internes sont hébergés par le lycée Deschaux à Sassenage.

Comment aller à l'internat ? : la liaison se fait par une navette qui part de Deschaux à 7h30 et arrive à 8h00 au lycée. Le soir la navette repart du Lycée à 17h30. Les internes peuvent y aller par leur propre moyen, mais l'usage du tram nécessite des changements et est plus long. Le mercredi la navette part du lycée à 12h30, les élèves peuvent ainsi déjeuner à 12h00 au lycée Dolto et prendre la navette.

La navette est-elle payante ? : Oui, il suffit d'avoir un titre de transport à jour (carte TAG ou ticket individuel), des contrôles ont lieu régulièrement.

Quand l'internat est-il ouvert ? : du lundi au vendredi, pas d'accueil les week-ends. L'accès à l'internat est autorisé à partir de 17h30 le soir et jusqu'à 7h30 le matin. Les élèves doivent être dans l'enceinte de l'internat à 19h. Le mercredi après-midi l'internat ouvre à 12h30. Les élèves doivent, en dehors de ces créneaux être sur leur établissement d'appartenance et ne pas rester au lycée Deschaux.

Que faut-il apporter à l'internat ? : en plus de ses effets personnels pour la semaine :

- Le trousseau : Les familles devront fournir toute la petite literie (drap de dessous ou drap-housse de 90 x 200, drap de dessus ou housse de couette, couvertures ou couettes, oreiller ou traversin et taie).
- Une serviette de bain. Une tenue de nuit et des chaussures d'intérieur. (Pantoufles, tongs etc.) sont exigées pour le confort et l'hygiène.
- Prévoir un cadenas « de qualité » pour la fermeture de l'armoire

Combien ça coûte ? : Les tarifs évoluent chaque année en fonction du nombre de nuitées ; en 2021 l'année coûtait 1535€ à régler en trois trimestres. C'est le lycée Dolto qui adresse chaque trimestre une facture aux familles. Le règlement doit s'effectuer au lycée Dolto. Si les élèves effectuent leur PFMP près de chez eux, en ne dormant pas à l'internat, les frais leur seront remis.

Comment sont les chambres ? : l'internat se trouve dans un bâtiment qui comporte des unités de vie non mixtes disposées par étages. Dans ces UV se trouvent des chambres de 4, comprenant un espace douche et lavabo pour les quatre utilisateurs de la chambre. Il y a aussi des espaces dédiés pour les temps libres élèves ; foyer, self, mdl, salle d'étude...Cf photos.

Vous pouvez trouver des informations supplémentaires et le règlement intérieur en suivant le lien : <http://www.deschaux.com/> sur l'onglet vie lycéenne / internat